

Formateurs et formatrices en entreprise

Des parcours inattendus

Par **Nadia Lamamra** et **Barbara Duc**

Lorsqu'on parle de parcours professionnels en formation professionnelle, on pense généralement à ceux qui mettent en lumière la perméabilité du système : apprentissage, maturité professionnelle et entrée dans une haute école. Pourtant d'autres parcours, souvent ascendants, se déroulent dans le système dual : ceux des formateurs et formatrices en entreprise.

Que savons-nous des formateurs et formatrices en entreprise, piliers du système dual qui forment chaque année des milliers d'apprenti-e-s ? Comment entre-t-on dans cette fonction ? Pour y répondre, cette contribution analyse les trajectoires de 80 formateurs et formatrices, interviewé-e-s dans le cadre d'une recherche menée en Suisse romande par des chercheurs/euses de la HEFP. Les récits de ces personnes portent sur les étapes de leurs parcours et sont analysés ici sous l'angle de la mobilité professionnelle et sociale.

Des trajectoires globalement ascendantes

La première étape de l'analyse consiste à aborder ces trajectoires à partir des catégories socio-professionnelles, en comparant le milieu social d'origine aux catégories « d'arrivée », soit au moment où les interviewé-e-s occupent la fonction de formateurs ou formatrices en entreprise. Il faut considérer que « suivant la situation dans la profession [...], les attributions peuvent changer. Par exemple, un-e employé-e peut être classé-e dans les professions

intellectuelles et d'encadrement », comme le montre la documentation technique du Panel suisse des ménages de 2002. Ainsi, occuper une fonction de formateur ou formatrice en entreprise renvoie directement à cette catégorie (voir schéma).

Cette première analyse identifie 56 des 80 parcours comme des trajectoires ascendantes, que ce soit par rapport au milieu social d'origine ou à la formation initiale. La formation professionnelle semble ainsi offrir des possibilités de mobilités en dehors de l'accès au tertiaire.

Des parcours contrastés

Le deuxième volet de l'analyse porte sur les différentes étapes de ces parcours : la scolarité obligatoire, les formations initiales et supérieures, les formations continues, le statut et la position occupés lors de l'entretien. Si le statut des personnes formatrices est hétérogène, la plupart d'entre elles ont en commun d'avoir complété leur formation initiale. Environ un quart a suivi une formation professionnelle supérieure avec maîtrise fédérale, six avec un brevet fédéral – et trois ont obtenu un bachelors dans une haute école. Près de 50 personnes ont multiplié les formations continues, principalement des cours internes pour accompagner les apprenti-e-s, des formations pédagogiques HEFP, des cours d'expert-e-s aux examens, des brevets de formateurs et formatrices d'adultes ou encore des formations en management ou gestion du personnel.



↑ Illustration d'**Etienne Tamarcaz**, première année de la classe de graphisme, École de design et haute école d'art du Valais

Les trajectoires qui se dessinent ici sont plus fines et les 56 parcours ascendants se répartissent en trois catégories. En premier lieu, les « carrières » supposent dans 33 cas une mobilité professionnelle signalée par un changement de statut. Elles réunissent des personnes ayant gravi les échelons et dont le statut de responsable ou de cadre implique une fonction de formateur ou formatrice en entreprise. Ces personnes ne se destinaient pas nécessairement à cela, leurs formations continues ont ainsi davantage porté sur le management. En deuxième lieu, dans 19 cas, les « carrières parallèles » regroupent des trajectoires sans changement de statut ni réelle mobilité professionnelle. Elles sont malgré tout vécues comme des avancées dans le métier grâce à la fonction de formation. On y trouve fréquemment des personnes ayant multiplié des formations continues, notamment en lien avec le suivi d'apprenti-e-s. Une troisième catégorie avec quatre personnes regroupe des parcours de transclasses, assez rares, qualifiés de « trajectoires paradoxales » et marqués par une très forte mobilité sociale. Ces personnes ont obtenu un doctorat, puis connu une insertion professionnelle

à une position inférieure à ce qui aurait pu être attendu.

Signalons également des parcours de « reproduction sociale » dans 20 cas, à savoir des trajectoires sociales et professionnelles horizontales, où se retrouvent notamment les petit-e-s indépendant-e-s ayant repris l'entreprise familiale et poursuivi ainsi une double tradition : la formation professionnelle et le suivi d'apprenti-e-s. Dans seulement quatre cas, les parcours de « déclassement » regroupent des personnes occupant des positions et des statuts inférieurs à ceux de leurs parents.

Des révélateurs des possibilités du système dual

Les parcours des formateurs et formatrices en entreprise montrent des trajectoires globalement ascendantes, mettant ainsi en lumière les possibilités de mobilité que peut offrir le système de formation professionnelle suisse, dans ce cas au travers du suivi d'apprenti-e-s.

Ces parcours soulignent également l'importance des formations continues et supérieures dans ces parcours ascendants. En effet, ces formations complètent et attestent des qualifications permettant soit des mobilités professionnelles classiques, soit des formes d'avancement symbolique.

Ces deuxièmes types de parcours témoignent également de formes de bifurcation vers le monde de l'éducation.

■ Nadia Lamamra, responsable du champ de recherche « Processus d'intégration et d'exclusion », HEFP ■ Barbara Duc, senior researcher du champ de recherche « Processus d'intégration et d'exclusion », HEFP

Bibliographie

- Joye, D., Bergman, M. M. & Budowski, M. (2002). *Documentation technique du panel suisse de ménages ; recodification des variables de position sociale*. https://forscenter.ch/wp-content/uploads/2018/08/technical_descrip_strat_f.pdf
- Lamamra, N., Duc, B. & Besozzi, R. (2019). *Au cœur du système dual : les formateurs et formatrices en entreprise. Résultats d'une recherche et pistes d'action pour les acteurs de la formation professionnelle*. Renens : IFFP.

► www.hefp.swiss/project/formateurs-trices-personnes-clefs

Mobilité à partir de l'analyse des catégories socio-professionnelles

POSITION ORGANISATIONNELLE	FORMATION			
	Universitaire	Formation ou école professionnelle supérieure	Apprentissage	Obligatoire
Dirigeant-e-s	1. Dirigeant-e-s			
Indépendant-e-s	2. Professions libérales	3. Autres indépendant-e-s		
Salarié-e-s	4. Professions intellectuelles et d'encadrement	5. Professions intermédiaires	6. Qualifié-e-s non manuel-le-s, employé-e-s	8. Main d'œuvre non qualifiée
			7. Qualifié-e-s manuel-le-s, ouvriers/ères	

■ Les mobilités des personnes ayant effectué une formation professionnelle initiale avant d'occuper la fonction de formateur ou formatrice en entreprise.
 ■ Les mobilités à partir du niveau de formation des parents jusqu'à la position occupée dans la fonction de formateur ou formatrice en entreprise.

Source : D'après la Documentation technique du panel suisse de ménages ; recodification des variables de position sociale, 2002. Graphique : HEFP/Captns